MM. Méziaire Guignard et Azéma remercient en termes émus ; M. de la Giroday remercie les collègues d'avoir bien voulu le nommer membre titulaire de l'Académie, et promet à l'Assemblée son concours « modeste », mais dévoué.

Le Président donne lecture des lettres du Dr Yeard, de M. Evenor Dupont, de M. Gautrez, qui remercient à leur tour de l'honneur qui leur a été fait par notre Académie de les admettre comme membres associés et correspondants.

M. le Président Guignard propose qu'à l'avenir des lectures soient faites en séance, des articles de tous genres de journaux ou de revues, qui auraient retenu notre attention, et qui mériteraient d'être lus et commentés ; surtout lorsque ces articles émanent de membres correspondants ou honoraires de l'Académie. L'Assemblée décide que nos statuts limitant notre champ d'action aux études purement locales, elle ne peut retenir que la 2me partie de la proposition de M. Guignard.

L'Assemblée prie M. Gautrez, membre associé, auteur de plusieurs romans coloniaux, de nous en faire la lecture. M. Gautrez annonce qu'à la prochaine séance de Février, il nous lira quelques passages d'un roman inédit, dont le cadre est la Guyane.

La séance est levée à 7 heures.

Le Président, M. GUIGNARD.

Le Secrétaire, A. MERLO.

Deuxième Partie

LE CENTENAIRE DE LACAUSSADE

L'an dernier l'Académie de la Réunion, sur la demande de M. Auguste de Villèle, avait décidé de fêter avec éclat le centenaire de Lacaussade. Son bureau auquel elle adjoignit l'un de ses membres, M. Raphaël Barquissau, professeur agrégé au Lycée Leconte de Lisle, fut chargé d'élaborer le programme des fêtes, de concert avec la municipalité de St-Denis

L'inauguration du nouveau Boulevard Lacaussade, dominant la Rivière de St-Denis face à la montagne et à la mer, un gala littéraire à l'Hôtel de Ville, des réjouissances populaires, telles furent les grandes lignes du programme.

Le chef de la colonie y ajouta l'éclat de sa présence, et le Ciel même, un moment incertain, se mit de la fête.

I. — L'inauguration du « Boulevard Lacaussade » —

La cérémonie officielle du Centenaire eut lieu le dimanche 10 avril 1921.

Dès huit heures, sur l'esplanade de l'ancienne Rue du Rempart, dans le cadre si pittoresque de cette partie de la ville, trois cents élèves du Lycée, du Cours Normal d'instituteurs et d'institutrices, des Ecoles laïques et privées, se rangent en carré. Le bataillon scolaire du Lycée Leconte de Lisle est sous les armes.

Le noyau des autorités grossit lui aussi .. Autour du Dr Auber, Sénateur, maire de la ville de St-Denis, et du Président de l'Académie de la Réunion assisté de ses Collègues, les conseillers privés, plusieurs chefs de ser-

vice, notamment le Chef du Service de l'Instruction publique, accompagné de professeurs et d'instituteurs, le Commandant de la Gendarmerie, etc.

A l'arrivée du Gouverneur, qu'accompagne son Chef de cabinet, la fanfare municipale joue la «Marseillaise» que l'assistance, de plus en plus nombreuse, écoute tête nue

M. le Gouverneur Estèbe prend la parole :

Monsieur le Maire de St-Denis et la délégation de l'Académie de la Réunion, qui m'ont fait l'honneur de venir me demander de m'associer personnellement à la célébration du Centenaire du poète LACAUSSADE, m'ont fait le plus grand plaisir.

Il m'est particulièrement agréable, en effet, de participer à toutes les manifestations d'admiration ou de reconnaissance publiques en l'honneur des hommes qui ont bien servi leur pays et aussi je considère comme une des plus essentielles charges de ma fonction que de faciliter l'œuvre de renaissance intellectuelle entreprise par l'Académie de la Réunion dès sa fondation en 1913, que secondent si efficacement et la Municipalité et l'opinion publique, et à laquelle apportera un élément d'ardeur juvénile la nouvelle Société des Sciences et Arts.

Dans son programme de rénovation de la vie scientifique, littéraire et artistique du pays, l'Académie de la Réunion ne pouvait oublier le rôle prépondérant que joue dans l'éducation morale et civique des peuples, la commémoration, la glorification des grands hommes, plus particulièrement ici des Créoles qui, à des titres et dans des domaines divers, ont illustré l'île natale et dont il convient que les noms, les œuvres ou les exploits ne soient ni oubliés, ni méconnus, mais bien transmis à la postérité comme un héritage précieux de vertus, de talents ou de gloire.

En 1918, en pleine guerre, mais alors que déjà la Victoire souriait définitivement aux valeureuses armées

alliées, — l'Académie avait organisé deux brillantes manifestations auxquelles s'associèrent avec enthousiasme et la Municipalité et la population tout entière : —en Juillet, en l'honneur de Roland Garros, ce jeune et radieux héros de l'aviation française, ce glorieux enfant de St-Denis à qui fut alors dédiée une des rues de la cité; en Octobre, ici à St-Denis en même temps qu'à St-Paul sa ville natale, en l'honneur du grand poète Leconte de Lisle. Si aucune rue de St-Denis ne porte le nom du poète, son buste — mutilé, hélas ! non par le temps mais par une main aveugle ou criminelle, — se dresse dans un des squares de la ville. Et d'ailleurs ce nom, grâce au Lycée qui s'est fièrement placé sous son égide, restera toujours cher aux générations à venir.

Puis, il y a quelques mois à peine, l'Académie organisait au Théâtre Municipal une brillante fête littéraire en l'honneur de l'entrée à l'Académie française de Joseph Bédier ; ensuite, plus discrètement et dans un cadre tout intime, elle érigeait le buste du délicat poète Léon Dierx devant le péristyle de ce Musée d'Histoire et d'Art créoles qui maintiendra son nom vivant dans la cité et la colonie.

Enfin aujourd'hui, l'Académie, toujours soucieuse de « *tenir haut* » les cœurs et les esprits, et la Municipalité toujours empressée à prêter à cet effet son concours le plus large et tout gracieux, nous convient à la célébration du Centenaire d'un poète dont l'œuvre fut essentiellement, ardemment, pieusement consacrée à chanter Bourbon, son ciel lumineux, ses paysages grandioses ou gracieux, ses mornes, ses cascades, ses gorges et ses torrents, — et cette mer des Indes si belle, — que ses flots soient courroucés ou qu'ils ondulent paisiblement sous le grand calme du ciel tropical ! . . . Je n'aurais garde d'insister ni sur l'homme, ni sur le patriote, ni sur le poète. — Tout à l'heure M. le professeur Barquissau, ce fin lettré si amoureux de son pays et des gloires natales, vous dira ce que fut Lacaussade

et vous fera applaudir son œuvre littéraire. Et le vénéré président de l'Académie, M Hermann, vous dépeindra le cœur ardent du démocrate de 1848 et du patriote enflammé de 1870. Ici, la cérémonie est simple. Nous allons débaptiser une des vieilles voies de la cité, la rue du Rempart — et apposer la plaque nouvelle.

Et ainsi, le nom de Lacaussade va s'ajouter à la liste, *beaucoup trop courte, il faut le dire*, des rues dédiées aux enfants de Bourbon.

Je dis *trop courte*, car si sur les 60 rues de St-Denis... ... si mon chiffre est inexact que M. le Maire me pardonne, car je n'ai pu consulter le plan de la ville complètement repéré et à jour ; et quant aux plaques indicatrices, si même elles furent jadis toutes mises en place, combien ont disparu laissant le promeneur dans l'hésitation et l'embarras !...

... si, dis-je, sur les 60 rues de St-Denis, 7 sont consacrées à des noms de Saints et 25 à des noms évoquant des hommes ou des souvenirs historiques, 7 *seulement* parmi ces dernières consacrent les noms d'enfants du pays. Vous me permettrez de vous les rappeler, surtout à cette belle et ardente jeunesse qui se presse autour de nous :

Le poète Bertin, l'amiral Bouvet, vainqueur de Corbet au combat naval de Ste-Rose, le général Bailly de Monthyon, le philanthrope Rontaunay, le colonel Bonnier dont la mort tragique stigmatise le souvenir de la mission Voulet-Chanoine, Juliette Dodu, l'héroïque postière et enfin le glorieux Roland Garros.

Or la Colonie de la Réunion a donné naissance à nombre d'autres auxquels elle doit un tribut d'admiration ou de reconnaissance. Et il en est aussi qui, nés sous le ciel de la Mère-Patrie, sont venus ici, et y ont accompli œuvre grande et belle, — sociale, ou scientifique; ou bien ont rendu plus tard à la Colonie des services leur créant des titres à sa reconnaissance.

Parmi les fils du pays, je citerai le savant Lislet-Geoffroy et surtout cet humble esclave, Edmond Albius, qui par sa géniale découverte de la fécondation de la vanille a tant contribué à la prospérité des pays — Bourbon en tête — où est cultivée la liane précieuse, — et qui mourut pauvre, oublié.

Parmi ceux venus de France, laissez-moi évoquer d'abord le nom de l'amiral Cloué, plus tard ministre de la Marine, qui consacra plusieurs années de sa vie d'officier à l'étude et au levé de l'hydrographie de tout notre littoral, qui a dressé les plans de tous nos ports et mouillages, et dont l'œuvre — après 3/4 de siècle — reste toujours, presque sans aucune retouche, le guide sûr et la sauvegarde de nos bateaux et de nos marins, sur ces côtes difficiles.

J'évoquerai aussi le nom de Sarda-Garriga, arrivé à la Réunion comme Commissaire de la République en Octobre 1848, et qui régla ici, sans que l'ordre y ait été troublé comme il le fut dans d'autres colonies, la redoutable question de l'abolition de l'esclavage.

J'évoquerai enfin le nom du Général Galliéni, qui apprit à aimer ce pays quand il y servait comme sous-lieutenant d'infanterie de marine, qui lui a donné tant de preuves précieuses de sympathie comme Gouverneur Général de Madagascar et qui, dans les heures écrasantes de responsabilité de la défense de Paris et de la bataille de la Marne, parlait de la Réunion dans les termes si affectueux relatés par ses secrétaires MM. Marius et Ary Leblond, ces distingués écrivains, créoles de Bourbon. *Galliéni, ce grand colonisateur, ce grand chef militaire* ne peut pas être oublié dans cette Colonie... Il sera facile à la Municipalité de St-Denis, quand elle voudra rendre hommage à ceux-là ou à d'autre encore que je pourrais citer, de choisir dans les deux douzaines de rues dont le nom n'a jamais présenté pour le pays et la Cité aucun intérêt ni archéologique, ni historique. Nul ne se plaindra, en effet, de voir disparaitre les noms des rues de l'Est, de l'Ouest, des Limites, du Moulin à Vent, de la Boulangerie, et d'au-

tres encore ! En ce qui concerne Lacaussade, ses mânes doivent tressaillir d'aise : — car pour ce poète qui a tant aimé et si éloquemment conté les beautés naturelles de son île chérie, la Municipalité et le Comité ont fait choix du site s'harmonisant le plus avec ce génie poétique.

La rue qui portera désormais son nom est, en effet, au centre de ce cadre merveilleux qui charme nos yeux de tous côtés et où la vaste mer, la masse sombre et abrupte de la Montagne et du Cap Bernard, les gorges profondes et sauvages de la rivière, les pentes verdoyantes du Brulé, — où tout cela est groupé harmonieusement, enserrant la ville de St-Denis, et constituant ensemble le plus pittoresque et attrayant paysage que puisse rêver un amant de la nature et surtout un poète fils de Bourbon .

Ce discours est vivement applaudi.

Il a été prononcé d'une voix assurée, et l'attachement dont il y est fait montre pour notre île, va au cœur des auditeurs qui commentent favorablement ces paroles.

Le Dr Auber, Sénateur et Maire de St-Denis succéde au Gouverneur.

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames,
Messieurs,

Heureuses circonstances que celles-ci qui permettent à votre Sénateur, avant de s'éloigner de l'île natale si aimée, d'évoquer avec vous et parmi vous le souvenir d'un poète de Bourbon dont les œuvres et la vie ont honoré cette terre française. Il n'entrera pas comme Leconte de Lisle et Joseph Bédier à l'Académie française, mais il était de ceux qui rimaient des vers sur les marches du Temple, en méritant d'être admis par leur labeur et leur talent.

Je m'associe de tout cœur à cette manifestation, parce que rien n'est mieux fait pour élever la culture d'une société que la vénération qu'elle accorde à ses artistes, à ses savants, à ses marins et à ses soldats inscrits au grand livre du Souvenir National, après avoir, de leur vivant, contribué à faire rayonner l'influence de la race.

Nos grands créoles, du fait même de leur élévation, ont leur tombe marquée en d'autres lieux. Les marbres blancs des splendides nécropoles les attendent en linceuls de gloire autour desquels s'assemble, pour exprimer ses regrets et perpétuer ses hommages, une élite de penseurs. Leurs berceaux nous restent et c'est autour de ces berceaux d'enfants que, toute chétive et douloureusement tendre, la pensée créole se replie sur elle-même comme pour réchauffer les âmes mortes, faire revivre les premiers vers des poètes adolescents et retrouver la racine du génie dans les ronces des deux chemins. Ainsi fut honorée la mémoire de Leconte de Lisle dans une rue de ce vieux Saint-Paul où me rattachent tant de bons souvenirs. Une pierre marque l'emplacement de la demeure familiale du poète des Poèmes Barbares.

Aujourd'hui nous ressuscitons, de façon heureuse, le souvenir de Lacaussade, poète et journaliste, démocrate de la première heure, ami et collaborateur de Sainte-Beuve.

Notre petit pays produit et continue à produire, dans les années de paix, comme dans les périodes de guerre, des hommes remarquables dont l'histoire conservera les noms pour être cités en exemple à la jeunesse.

Il est juste qu'au pied de nos montagnes qui les ont vu naître, s'assemblent nos intellectuels, nos ouvriers, nos paysans, nos soldats et qu'à la voix des chantres des belles actions, ils retrempent leur fierté créole à la flamme précieuse que les dirigeants du pays doivent s'efforcer d'entretenir.

Dans quelques jours, j'aborderai l'œuvre que vous m'avez chargé d'accomplir et des milliers de lieux nous sépareront.

Je vous remercie de m'avoir convié à cette manifestation pacifique qui va rester gravée parmi les meilleures impressions du départ et dont le souvenir me dictera mon devoir, celui de revendiquer partout et en toute circonstance la part de considération que mérite mon pays.

Nos chers et grands morts montent la garde autour de l'honneur créole.

Vous chantiez leurs gloires, et nous les vivants laborieux, dépositaires de vos volontés et soldats de notre idéal, nous nous sentons plus forts devant l'avenir obscur, parce que nous gardons en notre cœur, pure et belle, la pensée qui nous a été transmise par nos ancêtres, vaillants navigateurs et colons français prêts à leurs heures.

Une salve de bravos salue le Dr Auber qui regagne son rang où il recueille de nouvelles félicitations.

La parole est à M. Jules Hermann, Président de l'Académie de la Réunion :

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Maire,

La fête demandée par l'Académie pour le centenaire d'Auguste Lacaussade, revêt une splendeur à laquelle nous ne pouvions nous attendre.

La foule accourue dès ce matin pour la consécration de la plaque, l'impulsion donnée personnellement par le chef de la colonie, la présence des autorités, l'appel au bataillon scolaire et à la jeunesse des Ecoles pour la marche processionnelle jusqu'à l'Hôtel de Ville, marquent bien l'apparat d'une sainte et pieuse commémoration. L'honneur vous en revient. Nous ne pouvions offrir qu'une Conférence littéraire, nous nous trouvons en présence d'une manifestation complète, digne du grand patriote que nous fêtons.

Je tiens à vous exprimer dès ici, au nom de tous, notre bien sincère reconnaissance. Votre personnel en se pénétrant de nos vues nous a apporté une bien franche coopération.

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs,

J'ai encore à remercier Monsieur le Gouverneur pour les encouragements qu'il veut bien nous adresser. Si je vois bien la situation, l'institution Garbit entrerait dans une voie favorablement accueillie du public, et qui peut lui faire espérer, en cas de persévérance, la précieuse assistance des pouvoirs publics.

Vous n'avez pas été sans remarquer que depuis peu, à l'exemple de notre vice-président toujours jaloux de consacrer au mérite de ses compatriotes sa plume, sa parole et son talent, — les jeunes de notre corporation, pour la plupart il est vrai nourris à son école, ont pris à cœur et à tâche la glorification de nos grands morts du passé, la mise en lumière de leurs vertus, de leurs mérites, et des services par eux rendus, la révélation de l'influence qu'ils ont eue sur les hommes et les événements de leur temps, au point d'avoir créé pour le renom de notre colonie une auréole de supériorité morale et intellectuelle, qu'on ne peut lui contester. Programme passionnant qui nous mènera plus loin, qui nous fera célébrer la cause du beau renom, la raison des grands caractères, le pourquoi de cette explosion du sentiment poétique aussi bien dans le modeste chant populaire que dans les modulations les plus élevés du vers travaillé, toutes choses qui se produisent ici, pas ailleurs.

Les physiologistes du dehors s'en étonnent; mais s'ils

vivaient parmi nous, ils reconnaitraient dans ce particularisme la résultante de l'influence de la nature ambiante sur l'homme. Aux merveilleuses beautés de notre terre enchanteresse, qu'illumine sans cesse un soleil d'or bon et doux, et où l'œuvre grandiose du Créateur a reçu parfois la taille et le fini d'un art préhistorique. — doit correspondre une sensibilisation profonde de l'âme humaine, sensibilisation qui, poussée vivement fait le poète comme le héros.

Lacaussade fut pénétré de bonne heure des charmes de l'île natale, et quand il voyage plus tard, il ne voit ailleurs rien d'aussi grandiose et d'aussi beau. — L'impression première est ineffaçable — Aussi dans toutes les phases de son existence, de près comme de loin, éprouve-t-il plaisir à parler de la montagne, du cap, de la rivière, de la colline, du rempart, de la mare, du piton, de la cascade, des grands bois, de la savane, etc, de tout ce qui est son pays, qu'il a aimé par dessus tout. Et au terme de sa carrière, dans le dernier vers peut-être qu'il a laissé, il semble constater la sensibilisation, et s'écrie :

« Ton âme, ô mon pays a passé dans ma voix! »

Loin de moi la pensée d'attribuer aux créoles de naissance, le privilège exclusif de ces sensations profondes ! Il suffit, pour les avoir, de venir s'imprégner des charmes et des parfums du pays d'Eléonore,

Lotus immaculé sortant du bleu des eaux !

Citerai-je le fait le plus impressionnant de notre histoire coloniale ?

Le Général des Brulys était notre Gouverneur, en 1808, et nous dépendions alors de l'île-sœur, l'île de France, qui faisait nos recettes et nos dépenses . La guerre pour nous était ardente avec les Anglais. Le général avait déja repoussé cinq de leur descente sur divers points de l'île, il était à bout de forces et de munitions et, prévoyant une nouvelle attaque plus forte cette fois, il avait demandé assistance et rien n'était venu. Quand l'attaque survient, que St-Paul est envahi, les magasins et les arsenaux brûlés, il sent que pour St-Denis la résistance est inutile, il ne veut pas exposer inutilement la population ; vieux soldat, il ne veut pas subir l'humiliation de la capitulation, ni laisser son acte à mal interprétation, il se tue, et avant d'expirer, de sa main ensanglantée, il trace le motif du suicide, et termine : « je confie ma femme et mes enfants aux âmes sensibles de la colonie. »

Dans la vision suprême du mourant, ces âmes sensibles existaient donc. Et il ne se doutait pas que par sa mort héroïque, nous en voyons une chez lui bien noble et bien grande.

Auguste Lacaussade fut aussi une de celles-là. Humanitaire, progressiste, ardent républicain, il pousse l'abnégation jusqu'à faire passer l'intérêt de ses compatriotes avant le sien. Aussi laissant à mon collègue Barquissau le soin de vous présenter le poète, je ne m'attacherai qu'à vous montrer l'homme politique tel qu'il se dégage de ses écrits, étant donné que le style c'est l'homme.

Né au Champborne dans des conditions fort modestes, sous un chaume de vétiver, il le dit lui-même sans aigreur, ne s'en trouvant pas diminué ; il ne se plaint que de l'injustice, il a horreur du mal en toute chose.

Il raconte qu'étant enfant «oh ! bien bien jeune enfant », il voit abattre par un chasseur un cardinal,

« L'oiseau flamboyant au bec noir.
« Se berçant en plein vent à la brise du soir. »

Il disserte sur cet acte horrible.

Qu'avait fait en effet, dit-il,

« L'inoffensif oiseau de la forêt paisible ?
« Pour moi contre le mal j'ai protesté,
« Et la mort d'un oiseau m'a fait un révolté.

Révolté, il le fut bien mieux quand, grandissant au milieu d'esclaves qu'il aimait et dont il était aimé, il s'aperçut qu'il y avait deux espèces d'êtres humains, les uns ayant le sort d'animaux, appartenant à d'autres hommes, pour lesquels ils sont obligés de travailler à perpétuité.

Il est de St-André, région qui tient alors le record pour

les idées avancées. Il entend parler de ceux qui demandent la liberté, des Brunet, des Loupy et autres, de Robinet de Laserve surtout, « le plus grand par le cœur et par l'intelligence. » il s'enflamme, il les admire,

Il part pour France terminer ses études, et c'est peut-être dans ce premier voyage qu'une lettre lui apprend que M. Robinet de Laserve est mort presque dans l'indigence, après avoir pendant trente ans travaillé pour les libertés coloniales et l'affranchissement des esclaves, que ce grand homme n'a pas eu une tombe; qu'on a fait le vide autour de son cercueil, les Blancs et les libres par haine du publiciste, les noirs par peur de manifester. Oh ! lisez le beau poème, qu'il consacre d'une plume vengeresse, impartiale, éloquente et noble, à la mémoire de l'homme de bien.

Il s'étend d'abord sur ses mérites.

Puis il flagelle la foule — :

« Plèbe ingrate, troupeau servile, tourbe infirme.
« Qu'il fait bien celui-là dont le bras fort t'opprime,
« Qui t'attèle à son char, et debout sur tes reins,
« Laboure tes flancs nus, de ses pieds souverains.

Puis dans une envolée magnifique il s'adresse aux amis politiques qui ne doivent pas se décourager malgré tout.

Ah ! c'est peu sur son nom que de verser des larmes.
C'est à vous de parler, amis, puisqu'il s'est tu.
A vous de relever ses armes,
Pour combattre après lui comme il a combattu !
Il n'est plus, mais sa lèvre aux paroles de flamme
A fécondé nos cœurs de germes qui croîtront,
Ils boiront le sang de notre âme,
Et ce qu'il a tenté, nos mains l'achèveront.
L'homme s'éteint, l'idée existe pour le monde.
L'humanité survit, l'homme seul est mortel.
La mort vainement nous émonde,
Les feuilles sont d'un jour, mais l'arbre est éternel
Eh ! qu'importent la haine et sa clameur jalouse,
D'un passé qui s'éteint les sarcasmes moqueurs!
Le malheur que la gloire épouse
Est un malheur, amis, fait pour de nobles cœurs :
Si votre pied fléchit, si votre foi succombe
Pour raffermir vos pas ébranlés un moment,
Allez demander à sa tombe
De quel sang à pour nous saigné son dévouement.

Et les stances continuent ainsi longtemps. Quand on les entend, on croit voir Rouget de Lisle, on entend le pas de la Marseillaise.

Sous le Gouvernement de juillet, fertile en insurrections, Lacaussade est en France et le plus souvent publiciste; vivant dans le monde de la pensée. Ses relations avec Sainte-Beuve, Béranger, Théophile Gautier, Auguste Barbier, Lamartine le consolent de sa rupture avec Leconte de Lisle. Il lutte pour la réforme, en France comme aux colonies, toujours fidèle à ses principes.

Enfin, 25 février 1848, le jour de gloire est arrivé ! La République est proclamée. Il est auprès du gouvernement provisoire — L'abolition de l'esclavage est proclamée.

Mais sa joie est de courte durée. Trois ans se sont à peine écoulés que le prétendant de Boulogne et de Strasbourg, après s'être fait élire président de la République, et avoir prêté serment à la constitution, fait son coup d'Etat. L'empire est proclamé.

Vous lirez encore avec intérêt dans son poème *Le poète et la vie*, bien des stances qui par la rigueur du style et la frappe de la flagellation vous rappelleront *les Châtiments* d'Hugo.

Ce n'est pas tout. Après vingt ans d'un gouvernement de corruption, où la France fatiguée de l'instabilité de sa politique s'était laissée vivre dans l'oubli complet des principes régénérateurs, nous arrivons à la période d'effondrement, d'humiliation de 1870 : le siège de Paris, le Traité de Versailles, le morcellement de la patrie.

Les derniers poèmes donnés par Lacaussade, poèmes nationaux, ont été écrits sous l'empire de ces évènements. On ne peut rien trouver de plus poignant comme expression patriotique. Le vers sanglotte et larmoie de rage, de douleur et d'humiliation. Son éditeur trouvait que l'expression avait été parfois trop vive. Aujourd'hui que nous venons de passer par nos quatre années de guerre, années de douleurs et d'émotions profondes, on ne saurait juger ainsi ; et on sent que pour l'avoir déjà exprimé dès cette époque, le poète bourbonnais avait au suprême

degré la sensibilité native.

Mais là où on le trouve réellement sublime, c'est quand pénétré de l'inspiration divine, en véritable barde, oracle ou prophète il trace à la France son programme de relèvement pour nous conduire à la revanche.

Ecoutons-le :

Résigne-toi ! subis la honte de l'Empire,
O France ! et ton abaissement !
Des fautes du passé que le présent s'inspire.
Pour en garder l'enseignement.
Souffre, travaille, espère et sème, en tes ruines,
D'un riche avenir la moisson.
Du produit de tes champs, du fruit de tes collines,
Paie à l'Allemand ta rançon.
Libère-toi d'abord, reste France et loyale.
Gorge d'or ton vainqueur repu.
Un jour il te rendra cette rançon royale
Et tout le sang qu'il t'aura bu.
Laisse venir le jour de complète revanche,
Jour vengeur de l'iniquité !
A l'arbre mutilé reverdiront des branches,
Tu referas ton unité.
Attends le jour sacré des fortes représailles.
Comme Antée à terre abattu,
Appuyée à ton sol aux vivaces entrailles,
Reprends ta force et ta vertu.
Refais ton sang, refais tes mœurs; d'une main ferme
Jette au loin tes corruptions,
Tes rois, tes empereurs ! Sois libre, à jamais ferme
L'ère des révolutions ! •

O poète prophète, touché de la sensibilisation de ton île natale, que n'as-tu pu vivre jusqu'à nos jours pour constater la merveilleuse réalisation de tes exhortations et de tes prédictions.

Cinquante ans ont passé depuis le retour de la patrie à la République, depuis le réveil des Républicains si proscrits de ton temps ! Les rois et les empereurs ont disparu, l'ère des révolutions est close ! La France a refait son sang et ses mœurs, elle a repris sa force et sa vertu. Du cinquième rang des nations où elle était tombée, elle reprend le premier avec ses provinces perdues revenues au giron, avec un monde colonial immense, immense en population, immense en étendue, immense en richesses et régénérée surtout par la sainte œuvre d'émancipation qui lui a permis de trouver des soldats glorieux et des défenseurs à toute épreuve là où sans toi l'esclave subsisterait encore. Repose-toi, poète; pendant que l'élément français, des rives du Nil aux colonnes d'Hercule se précipite dans le sud par sa colonisation en Afrique, au nord un autre mouvement se dessine, la Germanisation de la plaine cesse, l'alsacisation du Rhin commence.

Mesdames et Messieurs,

Sacrons notre compatriote Lacaussade grand poète, (1) et précédés de notre jeunesse, l'avenir de son île natale, montons à l'Hôtel de Ville pour le proclamer avec le jeune et brillant orateur que vous allez entendre.

M. Hermann, dont le langage précis et documenté sonne clair dans le silence du matin, est lui aussi l'objet d'applaudissements répétés.

La liste des discours est close. Subitement la fanfare joue, le drapeau du bataillon scolaire s'incline : le Gouverneur, monté sur un marchepied, attache à un poteau la plaque de métal où, sur un fond vert-sombre, se détachent ces mots « Boulevard Lacaussade, 1817-1897 » •

---

(1) Nota.— Jules Lebel, fin lettré que j'eus l'avantage d'avoir comme professeur au grand collège Barquissau à Saint-Pierre, publiait à Saint-Denis en 1875, une flore poétique, où il passait en revue les poètes français pour en donner des extraits. — Au nombre de ces poètes, se trouvaient de l'île Bourbon Parny, Bertin, Leconte de Lisle, Auguste Lacaussade.

Quand il arrive à ce dernier dont il donne une ode entière, « Le secret », il le présente ainsi : « Réponse d'un grand poète à une jeune fille qui lui témoigne une admiration passionnée ».

Jules Lebel ne donne à aucun autre de toute son anthologie française pareil qualificatif.

Cette observation ne pouvait trouver place dans un discours déjà long. Mais, il est convenable de rendre à César. . . . . •

Minute solennelle où l'émotion se communique d'ins tinct.. l'hommage est rendu au poète qui dans la langue magique du vers, évoqua son île natale en des termes touchants, qui ne peuvent s'oublier...

La cérémonie est terminée.

Massé sur le terre-plein du « Square Jeanne d'Arc », le groupe des autorités assiste au défilé du bataillon scolaire et des élèves dont chaque délégation porte ces mots imprimés sur une banderole de toile blanche « Auguste Lacaussade, 1817-1897. »

Ces banderoles resteront par la suite aux murs des écoles.

Par le « Boulevard Lacaussade », les rues Roland Garros et de Paris, le cortège officiel se rend à l'Hôtel de Ville aux accents de la musique.

* * *

— II — Le gala littéraire

Foule dense à l'Hôtel de Ville dont le grand salon s'emplit de chuchotements. Un chœur de 175 enfants des deux sexes, sous l'habile direction de M. Ad. Jacob de Cordemoy entonne l'hymne national.

C'est ensuite à M. Raphaël Barquissau de prononcer l'éloge de Lacaussade avec cette maîtrise, cette érudition, ce tact nuancé d'esprit qu'on lui connait.

Le silence se fait M. Barquissau développe sa thèse, qu'il illustre à mesure de récitations faites par Mme Gaston Bailly, au talent sûr et émouvant, par Mlle Moze Hoarau, à la voix prenante, aux gestes élégants et purs qui semblent détachés d'une frise antique, par M Albert Lougnon, dont la voix profonde et bien timbrée fut la révélation de cette journée.

CONFERENCE DE M. R. BARQUISSAU

Professeur agrégé au Lycée Leconte de Lisle

Mesdames et Messieurs,

L'éclat de cette fête à la fois scolaire, mondaine et populaire, les éloquentes paroles de Monsieur le Gouverneur Estèbe, au nom de la France et de la Colonie, de Monsieur le Sénateur Auber au nom de la Colonie et de sa capitale, de M. Jules Hermann au nom de l'Académie de la Réunion, ces modernes Panathénées promenées du nouveau Boulevard Lacaussade à l'Hôtel de Ville, l'empressement et l'enthousiasme de cette foule applaudissant à la gloire enfin officielle de notre grand compatriote, sont un tardif mais magnifique dédommagement à l'injuste oubli dont Lacaussade a si longtemps souffert.

Le premier, pourtant, il a chanté la nature créole ; le premier, il a fait passer dans ses vers le charme pittoresque de l'exotisme tropical; et si d'autres après lui ont su peindre et sculpter nos paysages avec une palette plus riche ou dans une forme plus marmoréenne, Lacaussade n'en gardera pas moins le mérite de les avoir initiés et d'être à la fois le plus constant, le plus touchant, le plus caractéristique des Poètes Créoles.

L'auteur des *Salaziennes*, des *Poèmes et Paysages*, des *Epaves*, du *Cri de guerre*, du *Siège de Paris*, le traducteur d'Ossian et de Léopardi, a connu en France l'estime des lettrés et des poètes ; Sainte-Beuve, dont il fut le précieux secrétaire, l'a loué en des termes que l'amitié seule ne lui aurait pas dictés ; la *Revue des deux mondes*, la *Revue Nouvelle*, la *Démocratie Pacifique*, la *Tribune des Peuples*, la *Revue Contemporaine* auxquelles il collabora, la *Revue Européenne* dont il fut directeur, lui permirent d'affirmer aux yeux de ses pairs des qualités de créateur et de critique qui lui auraient valu une place de premier ordre dans le monde des lettres et un fauteuil à l'Académie française, si l'astre montant de Leconte de Lisle n'eût éclipsé l'étoile qui lui avait montré la route

La Colonie qui l'a vu naître, ou pour mieux dire, cette province lointaine faite du sang de toutes nos provinces, devait cet hommage pieux à celui qui, ayant beaucoup souffert par elle, ne trouva jamais dans son cœur blessé que des hymnes d'amour et d'adoration pour sa terre natale.

Auguste Lacaussade est né en 1817 au Champborne, tout près de la Rivière du Mât.

Ce ne fut point un chœur gracieux de fées qui entoura son berceau .. il fut jonché de roses noires. Je ne veux point en ce jour de fête et de glorification insister sur les pénibles révélations qui lui tinrent lieu de bienvenue au jour, et qui l'attristèrent pour la vie, sans aigrir pourtant son cœur naturellement bon. (1) Qu'il me suffise de dire qu'il partit des rangs les plus humbles, qu'il se fit lui-même et qu'il eût put répéter la fière parole de Corneille :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

La société d'alors en fit un paria, lui refusa l'accès du Collège royal ; et si ses frères aînés n'avaient pu l'envoyer en France à l'âge de dix ans, cette riche intelligence fût demeurée inculte.

Deux souvenirs lui restèrent de ces premières années. L'un, charmant ; son enfance au Champborne, telle qu'il nous la décrivit plus tard : jeune animal sain et fougueux lâché des journées entières dans les champs et les bois de l'habitation, pillant le verger, courant la savane, poursuivant sur l'étang les poules d'eau, nageant dans la rivière du Mât et jusqu'à la mer calme derrière sa ceinture de coraux, parfois s'arrêtant songeur sous le dôme des forêts.

L'autre, amer et douloureux :

On borna mon chemin, on limita ma course,
A ma soif de savoir on interdit la source
D'où la science et l'art coulent à larges flots...
... Et moi, jeune orphelin sans père et sans défense,

(1) J'ai traité ailleurs cette question. Cf. La description de la nature chez Lacaussade. Paris 1911.

On condamna mon front au joug de l'ignorance,
Dans mon sein altéré de jour et de clarté
Leurs mains faisaient pleuvoir l'ombre et l'obscurité ;
Et, m'enviant du ciel les splendeurs éternelles,
On me creva les yeux, on me cassa les ailes.

(Vingt-neuvième Salazienne, *A un ami*)

Ce fut à Nantes qu'il fit ses études non pas au collége royal, comme le veulent ses biographes, mais dans une institution libre, à la pension Brieugue, place aux Cochons, où il eut pour condisciples Eugène Balleyguier Loudun, futur auteur de la *Vendée*, William Falconer, futur poète écossais, et enfin Leconte de Lisle lui-même.

Dans ce milieu, où il reçut une solide instruction classique, Lacaussade devait en outre systématiser les rébellions, les aspirations à la « sainte liberté » qui bouillonnaient dans son cœur d'enfant, et prendre en même temps conscience de sa valeur intellectuelle, comme il n'eût jamais pu le faire à Bourbon.

En 1834, sa famille le rappelle au pays. Il y retrouve sa mère, sa jeune sœur, l'un ou l'autre de ses frères, éternels voyageurs, des amis bourbonnais et mauriciens. Il retrouve surtout ses sensations d'enfant en face des forêts et des montagnes de Salazie, en face des champs du Champborne allongés jusqu'à la mer. Son esprit affiné par le séjour en France, par le contraste des lieux et conservant le rythme de ses deux longues traversées, peut maintenant comprendre et exprimer le charme de la nature, qu'il avait seulement senti dans son premier âge.

Ce qui se passe dans cette âme d'adolescent, nous l'apprenons par les *Salaziennes*, nous le savons surtout par sa réponse à William Falconer, ce « fils de Byron et d'Ossian », qui, lui rappelant d'Angleterre leurs communes croyances, convie aux luttes du Devoir et de la Poésie son énergie dolente et stérile qu'endort le poids

des lourds soleils.

Lacaussade se défend de céder à l'amollissement du climat : il se recueille, il laisse à son esprit le temps de mûrir ; son âme est en travail. Il n'a d'ailleurs pas abdiqué sa rude et noble tâche ; seul et sans répit, il a protesté contre les hontes de l'esclavage. Il convie le poète dégoûté de la lâcheté humaine à venir terminer ses jours avec lui, au milieu des monts, dans la solitude de Salazie (24e *Salazienne*, reprise et remaniée dans les P. et P. *Une voix lointaine*).

Nous saisissons ici la raison profonde qui pousse Lacaussade vers la nature. Si c'est un thème banal du romantisme que le recours à la grande consolatrice, pour lui, victime des préjugés, mal vu de la société créole, les montagnes, la solitude des forêts et des plaines sont souvent un refuge à son orgueil humilié.

Après deux ans passés dans une étude de notaire, le jeune clerc parvint à repartir pour la France ; le droit et la procédure n'étaient point du tout son fait ; il voulait faire ses études de médecine ; en réalité ses dix-neuf ans brûlaient de se jeter dans la vie littéraire de Paris Cf. Poèmes et paysages, *Vocation*). Avec le consentement de sa mère, et sans doute l'appui pécuniaire de ses frères, il appareille en 1836 de la rade de St-Denis, sur un *bonsoir* délicieusement modulé (Cf. Poèmes et paysages, *Bonsoir*) pour le long voyage par le Cap de Bonne-Espérance, qui, cinq fois répété, devait laisser à son esprit, comme à celui, plus tard, de Leconte de Lisle et de Léon Dierx, l'habitude de la contemplation et le rythme souverain des flots.

Une tourmente l'assaille au Banc des Aiguilles ; il compose au fracas de la mer une belle et calme *Elégie* à une amie restée dans l'île (*Sixième Salazienne*, reprise et remaniée dans les *Poèmes et paysages*).

Arrivé à Paris, les brumes d'automne le saisissent (Cf. Poèmes et paysages, *Le Bengali et le Rossignol*) La dissection le rebute. La littérature l'attire et le garde pour toujours, sauf les intervalles d'agitation politique

Sur les premières années de son séjour en France, les assertions de ses biographes sont erronées : notamment Lacaussade n'a rien publié dans la *Revue de Paris*. Il dut mener une vie très modeste, soutenue sans doute par des travaux de librairie et par une pension que lui faisait un de ses frères, à qui il écrit entre 1836 et 1839 une lettre en vers pour s'excuser de ne pas donner à sa vie le but pratique qu'il s'était d'abord proposé

Car un secret penchant, une ardeur inquiète,
Me porte à ressaisir le luth que je rejette,
Et me force à chanter quand j'étouffe ma voix

Ce n'est pas un rêve d'immortalité qu'il poursuit, c'est un rêve d'amour.

Ah ! posséder un ange au front pur et timide,
Se suspendre d'amour à sa lèvre candide,
Comme l'abeille aux fleurs pour s'enivrer de miel !
Sentir sous ses baisers s'évaporer son âme
Comme on voit sur l'autel une odorante flamme
S'éteindre et monter vers le ciel.

C'est là le seul désir qui remplisse son cœur

Mon cœur jeune et brûlant, qu'ont flétri tour à tour
L'injustice et l'orgueil et les dédains du monde
Et qui, sous les dégoûts dont la terre l'inonde,
N'a plus de foi que dans l'amour !

(Trentième Salazienne, *A mon frère*)

L'année 1839 devait réaliser ses deux souhaits les plus chers : son mariage avec Mlle Luce Deniol, l'ange de tout à l'heure, et la publication de son premier recueil.

Il n'avait publié jusque-là que deux poèmes, l'un : *Première Salazienne au sujet de la nouvelle élection des délégués coloniaux*, Paris, 1838, l'autre : *A Victor Hugo* Paris, 1839. Tous deux furent repris dans les *Salaziennes*, qui empruntent à l'île natale leur titre et au poète William Falconer, dont j'ai parlé plus haut, leur épigraphe élégiaque :

The tears which in silence I've wept from my birth
Have nurtured these flowers of the soul;
This heart has one chord which still vibrates to mirth

But'tissorrow that wakens the whole.

Elégiaque et pittoresque, l'ouvrage justifie bien son titre et son épigraphe. A côté de rêveries lamartiniennes, il contient des poèmes descriptifs d'une forme parfois molle et de mouvement assez gauche, mais qui deviendront après modifications quelques-uns des plus beaux des *Poèmes et Paysages*.

La critique ne s'en émut point. Il y eut un échange de lettres entre Victor Hugo et Lacaussade, mais je n'ai pu jusqu'ici en avoir communication. Le plus clair résultat de cette publication fut, pour Lacaussade, de s'affirmer à ses propres yeux.

En Février 1840, écrivant à un de ses amis à Naples Hyacinthe Hudson, il l'envie d'être dans un pays de soleil. La nostalgie apparait plus forte dans les *Souvenirs d'enfance* écrits la même année. En Avril 1840, il est à Saint-Nazaire et jette sur les navires qui mettent à la voile des regards de convoitise. 1842 le trouve à Port-Louis.

Cette même année avait paru sa traduction des œuvres d'Ossian. Autant la lecture des poésies de 1839 nous montre un esprit romantique, fougueux et désordonné, peut-être à dessein, autant l'œuvre de 1842 force le lecteur à admirer la pondération, l'exactitude et le scrupule du nouveau Lacaussade. Elle témoigne d'un sérieux effort d'impersonnalité, tendance nouvelle qu'il importe de noter.

Son troisième et dernier séjour à Bourbon devait lui fournir ses impressions les plus durables et des œuvres définitives. Mûri par la lutte et par l'étude, conscient de sa valeur, il est en possession de la plénitude de son talent.

Le *Champborne*, les vers *A ma fille* sont parmi ses poèmes les plus achevés.

Des raisons de santé et de fortune le ramenèrent en France, loin de la maison maternelle passée en des mains étrangères, et sans grand espoir de retour (Cf.

Poèmes et Paysages, Le *Champborne*). Il touche à l'île Maurice, où il comptait des amitiés fidèles; il évoque au Cap de Bonne Espérance la grande ombre d'Adamastor, et, de retour à Paris, entre une première fois en qualité de secrétaire chez Sainte-Beuve. Rude mais excellent apprentissage pour un futur critique. Sainte-Beuve lui-même nous dit (Nouveaux Lundis, IV) le concours précieux que lui apporta son secrétaire.

« Un de mes derniers lecteurs, avant Février 1848, fut mon ami le poète Lacaussade, que je forçai bien souvent, en lui imposant la lecture à haute voix de gros livres, à entrer dans de durs sujets qui devaient l'ennuyer un peu, mais dont, à la longue, son esprit *progressif* a profité. Il y a gagné, sans cesser d'être le poète distingué et élevé que l'on connait, de devenir un littérateur proprement dit, un critique expert en bien des matières, et non confiné à celles de poésie.

« Lorsqu'à mon retour de Liège, je commençai ma campagne littéraire des *Lundis* en octobre 1849, ce fut M. Lacaussade qui me servit d'abord d'aide-de-camp actif, dévoué et des plus utiles. Toutes les fois en effet, que j'avais à parler de poésie, soit des poètes modernes, soit de ceux de l'Angleterre que M. Lacaussade connait si bien, on conçoit de quel avantage m'étaient ses indications, ses remarques d'homme du métier, et quelle précision je pouvais donner à mes propres jugements en les sentant appuyés du sien. Toutes les traductions d'anglais que j'ai insérés dans mes articles ont passé sous ses yeux et aussi sous les yeux de notre ami commun M. William Hugues. M. Lacaussade, après quelques intervalles de congé (car je ne laissais pas de le fatiguer souvent et de le mettre sur les dents, comme on dit) me revint plus d'une fois comme auxiliaire ». De cette intimité quotidienne naquit une réelle amitié, déférente de la part de Lacaussade, confiante et dévouée de la part de Sainte-Beuve, qui ne manqua jamais de le mettre en valeur, lui garda jusqu'à la fin une place à sa

foyer et le chargea de veiller à l'exécution de ses dernières volontés.

Aux environs de 1848, Lacaussade prit une part active au mouvement révolutionnaire et démocratique dont les tendances avaient de tout temps été les siennes.

Avec son compatriote Leconte de Lisle, plus jeune que lui d'une année, venu beaucoup plus tard à Paris et dont il avait patronné les débuts, avec les autres collaborateurs de la *Démocratie Pacifique*, Louis Ménard, de Flotte, Thalès Bernard, Bermudez de Castro, cénacle littéraire, robespierriste et fouriériste dont M.F. Calmettes nous a conté joliment l'histoire, il s'était affilié au Club des Clubs, fondé par Blanqui avec la collaboration de Ledru-Rollin.

Il signa avec d'autres jeunes créoles la pétition rédigée par Leconte de Lisle pour l'abolition de l'esclavage.

Il fut des 500 délégués que le Club des Clubs lança dans les provinces avec mission de faire pénétrer l'esprit jacobin dans les centres modérés. Expédié à Vannes, en Bretagne, avec quelques fonds, il y dirigea un journal, la *Concorde*, qui périclita rapidement, et s'il ne fut pas, comme Leconte de Lisle à Dinan, reconduit à coups de pierres, du moins était-il de retour à Paris au bout de quelques mois. Les élections furent bien mauvaises cette année-là !

L'année suivante il collabora au journal du grand patriote polonais Mickiewicz, la *Tribune des peuples*, désireux de propager dans tout le monde cette liberté que ses amis et lui, avec l'appui de Victor Schœlcher, venaient d'obtenir enfin pour les noirs des colonies. C'est alors qu'il fit connaissance avec la littérature polonaise sur laquelle il publia des études dans la *Revue des Deux-Mondes et la Revue Nouvelle*.

L'arrivée au pouvoir de Louis Napoléon et le coup-d'Etat du 2 Décembre 1851 terminèrent sa carrière politique. Revenu à la littérature, il publiait le 2 Octobre

1852 ses *Poèmes et Paysages*. Son livre édité chez Ducloux et Garnier frères, donne l'hospitalité de sa couverture à l'annonce des *Poèmes Antiques* qui parurent deux mois après. J'ai établi ailleurs (1) l'indéniable influence sur Leconte de Lisle de Lacaussade, qui a guidé ses débuts, qui après avoir indirectement determiné sa vocation poétique en 1839 lui a définitivement ouvert en 1852 la voie de l'exotisme tropical car tout le recueil de Lacaussade n'est qu'un hymne à l'île natale, au lieu que des trois seuls paysages modernes groupés à la fin des *Poèmes-Antiques*, le premier, *Juin*, est sans contredit de la campagne de France; le second, *Midi*, au jugement de Sainte-Beuve, est de la campagne Romaine; et le troisième, *Nox*, peut être situé partout où la montagne voisine avec la mer. Du reste *Midi* et *Nox* sont pleins de réminiscences de Lacaussade (*Cf l'Heure de Midi* et le *Cap Bernard*). Quelque délicatesse qu'il faille apporter à ces affirmations d'influence pour tel passage précis, il est aujourd'hui permis de croire que sans Lacaussade Leconte de Lisle en tant que poète créole n'eût jamais existé. Mais du poids d'un tel enfantement Lacaussade chancelle encore.

Les *Poèmes et paysages* obtinrent de l'Académie française le prix Bordin, destiné à récompenser le meilleur ouvrage littéraire de l'année. Lacaussade en donna successivement quatre éditions (1852, 1861, 1892, 1897). Celle de 1892 qu'il considéra et qu'on peut considérer comme définitive renferme un grand nombre de *Salaziennes* revues et remaniées.

La critique avait accueilli favorablement les *Poèmes et paysages*, Sainte-Beuve notamment, Jules Levallois, E. Caro en avaient prôné les mérites,

Une semblable faveur et un nouveau Prix Bordin accueillirent les *Epaves* (1861), recueil plus savant et plus philosophique dont les éditions de 1876 et de 1896

(1) La description de la nature chez Lacaussade

continuent en outre une excellente traduction en vers d'Anacréon, de graves et mélancoliques poèmes de vieillesse, les *Automnales*, et quelques vigoureux poèmes nationaux, *Cri de guerre* et *le Siège de Paris*, déjà publiés en plaquettes en 1871 chez l'éditeur des Parnasiens, Lemerre, devenu l'éditeur attitré de notre romantique assagi.

L'une de ces *Epaves*, *Les Roses de l'Oubli*, mélodieuse et triste, peut être considérée comme son chef-d'œuvre en ce genre et comme l'expression même de son âme désenchantée.

Poète, entre les fleurs de l'âme, il en est une
Qui croît aux vents aigus de l'adverse fortune.
Quand rêve, espoir, printemps, tout s'est évanoui,
Dans le jardin aride où l'âme se recueille,
C'est la suprême fleur, hélas ! que l'homme cueille,
Et cette fleur a nom la rose de l'oubli.

Pour nos cœurs dépouillés il est des roses noires
Sur les restes fanés de nos douces histoires,
Sur notre rêve éteint dans l'ombre enseveli,
Sur nos vœux moissonnés par les heures fatales,
Un jour on voit grandir les fleurs aux noirs pétales,
Les roses sans parfum, les roses de l'oubli.

Espoir des jours premiers, ivresse printanière,
Lilas qui balanciez vos fronts dans la lumière,
Amour, lys virginal dans l'ombre épanoui,
Promesses qui des ans nous cachiez les ivraies,
O fleurs de notre avril, vous étiez donc moins vraies
Que ces roses, vos sœurs, les roses de l'oubli.

Il vient une heure froide aux angoisses mortelles,
Nos amours les plus chers, ingrates hirondelles,
Désertent notre toit par l'hiver envahi !
D'irréparables fleurs gisent sur nos collines ;
Tout dort ; seule, une voix, la voix de nos ruines,
Nous dit : Cueille, il le faut, les roses de l'oubli !

Ami, songe à cette heure amère, inexorable.
La lèvre ment : notre âme est vide et misérable.
Outragé dans tes vœux, par ton espoir trahi,
Un soir, cherchant en vain une forme envolée,

L'écho te répondra du fond de la vallée :
Séparons-nous ; cueillez les roses de l'oubli.

Eh bien, résigne-toi ! sans colère et sans haine,
D'une idéale erreur, hélas ! subis la peine
Ne maudis point le sort ni ton rêve flétri.
De tes espoirs glanant les feuilles dispersées,
Ensevelis sans fiel tes ivresses passées :
Cueille en aimant encor les roses de l'oubli.

Toute cette fin de carrière est calme et monotone en comparaison des luttes de naguère.

Collaborateur assidu de la *Revue contemporaine* à partir de 1852, Lacaussade prit en 1859 la direction de la *Revue Européenne* qui vécut peu de temps.

Conservateur des bibliothèques de l'Instruction publique et des Sociétés savantes, il fut nommé en 1872 bibliothécaire du Sénat.

A partir de 1856, à la prière de Lamartine lui-même, le conseil général de l'Ile de la Réunion lui servit une pension de 2.000 francs, ainsi qu'à Leconte de Lisle. Quelques conseillers peu athéniens s'élevaient de temps en temps contre cette faible libéralité, trouvant que nos poètes nous coûtaient bien cher.

Editeur de Barbier, son grand ami, et de la pure poétesse Marceline Desbordes-Valmore, il donna en 1889 une remarquable traduction en vers de Leopardi.

Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 12 Août 1860.

Il avait noué quelques solides amitiés ; peu de créoles, Auguste Vinson, Hyacinthe Hudson, Hyacinthe Rolland; deux camarades de classe, W. Falconer, Eugène Balleyguier-Loudun,(il avait rompu avec Leconte de Lisle devenu célèbre et les deux poètes se toisaient dans la haute bibliothèque du Luxembourg); des gens de lettres surtout, Sainte-Beuve, Brizeux, Barbier, de Laprade, Marceline Desbordes-Valmore et le docteur Auguste Veynes. Dans les toutes dernières années de sa vie son caractère naturellement bon s'aigrit et le rendit inabordable.

Son premier mariage, avec Mlle Luce Deniot, en 1839 lui avait donné trois enfants : un fils, Albert, mort en bas âge; une fille Alice à qui est consacré le poème *A ma fille*; et une autre fille, Sara, qui épousa en France un certain M. Drouhet et mourut en 1877.

Il épousa en secondes noces en 1860 la veuve d'un administrateur du théâtre de la Porte Saint-Martin, Madame Nézel, née Lydie Porcher.

Huit mois après la mort de sa seconde femme, dont la sollicitude consola sa vieillesse chagrine, il mourut à l'âge de 80 ans, le 7 Juin 1897, dans l'immeuble appartenant au Sénat qui se trouve au n° 64 du Boulevard St-Michel.

Il avait, cinq ans avant sa mort, mis à la dernière page des *Poèmes et paysages* (1892) ce testament poétique où il se rend lui-même la justice que ne lui ont point accordée les admirateurs de Leconte de Lisle.

A l'Ile natale

Je puis mourir : j'ai dit, ô mon île natale !
Ta lumière, ton ciel, tes monts, tes bois, tes mers.
Mon âme t'a payé sa dette filiale :
Sur tes flancs de granit j'ai buriné mon vers.
Chez moi ce n'est point l'art, c'est le cœur qui te chante.
Ma piété pour toi fit ma voix plus touchante ;
Mon cœur m'a révélé tes secrètes beautés.
D'autres fils te naîtront qui des muses hantés,
Admirant à leur tour tes splendeurs et ta grâce,
Par tes vals escarpés cheminant sur ma trace,
Lisant partout mon nom sous la ronce vorace,
Rediront après moi ton ciel, tes monts, tes bois.
Souris avec orgueil à leur lyre nouvelle !
L'écho de tes rochers me restera fidèle,
Car versant à mes vers ta sève maternelle,
Ton âme, ô mon pays ! a passé dans ma voix.

Tels sont les traits essentiels de la vie de Lacaussade. Il me reste à montrer comment ce poète créole s'est inspiré de la nature créole. Elle tient la première place dans son œuvre et surtout dans les *Poèmes et Paysages* qui sont véritablement son chef-d'œuvre.

C'est une suite de poèmes descriptifs que Lacaussade a voulu offrir au lecteur (Cf. sa Préface), et celui-ci sera fondé à considérer comme accessoires les méditations et les apostrophes touchant des idées métaphysiques, morales ou personnelles qu'il rencontrera en feuilletant le livre.

La matière d'ailleurs était riche.

Une île de 71 Km. de longueur sur 50 Km. de largeur, constituée en son centre par un groupe montagneux dont les sommets de 2 et 3.000 mètres dominent de toutes parts le paysage ; des ravins escarpés creusant profondément du haut en bas cette masse rocheuse ; des plateaux disposés d'étage en étage et jusque dans le lit des rivières ; des plages immenses, en partie enclosses d'une ceinture de coraux ; toute la luxuriance d'une végétation tropicale ; des forêts d'essences africaines ou indiennes, enchevêtrées de lianes ; des champs de cannes, des rivières, de vastes «habitations», des insectes et des oiseaux inconnus en Europe ; le voisinage de la montagne et de la mer, des aurores et des couchers de soleil éclatants, des nuits lumineuses ;— voilà les éléments dont Lacaussade pouvait composer ses descriptions.

Il n'a pas manqué d'insister sur l'originalité des cultures, des lianes, des oiseaux ignorés du lecteur européen.

On peut voir, dans le *Champ-Borne*, une véritable fresque de la coupe des cannes..

L'abondance des lianes est un trait caractéristique du paysage tropical. Lacaussade, qui place la maison de son rêve

Sous un réseau fleuri de liane et de branches,

les a vues, les a décrites avec précision et somptuosité : les chasseurs se suspendent aux racines d'aflouche, aux lianes grimpantes ; — la liane mousse a un bleu reflet changeant ; — la liane en fleur se réfléchit au bassin bleu ; — des remparts de lianes, au bord de la rivière, laissent trainer sur l'eau les grappes de leurs fleurs, — etc.

Il a voué aux oiseaux une amitié particulière, expri-

mé parfois avec la douceur d'un François d'Assise, et ne manque jamais de noter leurs attitudes, leurs habitudes.

Il sait que le merle et la huppe hantent les forêts ; — que l'oiseau-pêcheur construit sur la plage son nid avec des algues ; — que les palombes habitent les rocs du Cap Bernard ; — que le bengali chante dans la rivière, qu'il aime à tremper dans l'étang son duvet rouge moucheté de blanc ; — et que l'oiseau-vert se plait à becqueter l'étamine des fleurs.

Il avait, dans ses descriptions un écueil à éviter : c'était de déconcerter le lecteur par un abus de termes exotiques à consonnances bizarres, faute que Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand avaient quelquefois commise. « Des noms accumulés de fleuves, d'animaux, d'arbres, ne sont pas des descriptions. » (M-J Chénier, Tableau historique, chap. XII). Et même une suite de descriptions de la nature tropicale pouvait sembler monotone et fatigante à un public européen.

Aussi l'écrivain a-t-il habilement entremêlé les paysages créoles et les paysages de France ; quelquefois même, il a établi de parti pris, des comparaisons de couleurs — et de cultures — qui ne manquent pas de piquant. *Obéissait-il naïvement* en cela *à son inspiration*, comme il le dit dans sa préface ? Le soin qu'il prend de s'en excuser et la répétition du procédé semblent bien témoigner du contraire.

Dans la *Cinquième Salazienne*, il signale ce procédé de culture dans la plantation de M. Gaudin à Salazie, en des termes charmants.

Dans le jardin de ses rêves il souhaite :

Des roses du Bengale et des muguets de France ;

et l'asile où il veut cacher ses amours est orné de fleurs et d'arbustes, si je puis dire, antithétiques.

Voici ces deux poèmes, le premier, ciselé dans sa sobriété comme une pièce d'anthologie ; le second, halte fraiche et reposante dans une élégie qu'emporte un mouvement passionné

HOC ERAT IN VOTIS

Sous le tranquille azur du plus doux des climats,
Une humble maisonnette au bord de la Dumas ;
Une humble maisonnette aux persiennes blanches,
Sous un réseau fleuri de liane et de branches,
Où je puisse, à midi, rêvant au bruit des eaux,
Mêler ma poésie aux rimes des oiseaux ;
A droite, une rizière où le bengali chante ;
D'un vieil arbre, à mon seuil, l'attitude penchante,
Où, tous les ans, viendront les martins au bec d'or
Suspendre leurs doux nids et couver leur trésor ;
Un jardin clos d'un mur où rampe la raquette ;
Une ruche et des fleurs dont l'oiseau vert becquette
La poudreuse étamine et l'odorant émail ;
Des buissons d'orangine aux perles de corail ;
Un parterre où toujours j'aurai, de préférence,
Des roses du Bengale et des muguets de France ;
Une tonnelle verte à l'ombre des lilas,
Dont la fleur m'est si douce et meurt si vite, hélas !
Des livres, une femme, heureuse et jeune épouse,
Avec deux beaux enfants jouant sur la pelouse ;
Et, fermant de mes jours le cercle fortuné,
Le bonheur de mourir aux lieux où je suis né !

VEUX-TU FUIR (fragment)

Oh ! que me font à moi les arts, la poésie !
Ma muse à moi, c'est toi. — Viens dans ma Salazie,
Viens sur le mont natal de grands palmiers couvert
Habiter, pauvre et libre, un toit de vétiver.
Créons-nous un asile où des eaux cristallines
Viendront en serpentant des prochaines collines,
Par des sentiers bordés de fraise et d'ananas,
Désaltérer nos fleurs, filles de tous climats.
Près de la violette et du jasmin candide
Croîtra le lys des eaux, le nénuphar splendide,
Sous la liane-mousse au bleu reflet changeant
Le muguet cachera ses clochettes d'argent ;
Le lilas, inclinant sa grappe virginale,
Sourira dans la brise aux roses du Bengale ;
La jam-rose au laurier marira ses berceaux,
Et pour toi sous leur dais chanteront les oiseaux ;
Et sur les clairs étangs, nageant dans son image,

La poule d'eau viendra te montrer son plumage;
Et toi, belle et sereine, Eve de cet Eden,
De tes mains cultivant les fruits de ton jardin,
Savourant des hauts lieux les tranquilles délices,
De l'amour sous les bois respirant les calices,
Tu cueilleras enfin, secrète et chaste fleur,
Dans l'air vierge des monts le lys vrai du bonheur !

La préocupation du contraste est ici bien évidente, Lacaussade n'en a du reste pas abusé .

La recherche du pittoresque l'a conduit à une notation exacte, minutieuse parfois, des attitudes, des couleurs et des parfums. Prenons les arbres :

Les grands troncs abattus dispersés dans les herbes;

D'un vieil arbre à mon seuil l'attitude penchante...

Le bambou qui ploie,
Roseau sonore et frémissant...

Les lataniers dans l'air s'ouvrant en éventail.
Et des hauts cocotiers la mouvante avenue.

Le jonc sur les étangs se penche soucieux...

Autant que les attitudes des arbres, Lacaussade sait la nuance et les parfums de leur feuillage. Le fruit nourrissant du bananier jaunit aux chauds rayons du soleil ;— les bibaciers aux fleurs blanches ont des fruits d'ambres;— les citronniers sont verts ; — les cactus, ardents; — les girofliers, pyramides fleuries, balancent des grappes de corail ; — la grenade a des fleurs purpurines ; — les feuilles satinées des palmiers s'argentent sous la lune ;— les bois à l'automne ont des teintes de rouille ; — amer est le feuillage des mangliers ; — amère la senteur de l'ambaville ;— la jamrose a la douce odeur des roses, — et l'ombrage des bois est balsamique.

Le plus curieux dans cette affaire, c'est que Lacaussade n'est arrivé à cette précision que par un travail incessant. Les différents états de ses poëmes, d'une édition à l'autre, le prouvent. Son génie naturel le portait au symbolisme et aux effusions individuelles dans une forme vague.

Tout dans la nature lui a été prétexte à symbole, l'oiseau, l'insecte, la fleur, l'arbre, la mer...

Il ne manque pas dans ses premiers poëmes de se comparer à Philomèle, aux oiseaux de passage, d'assimiler aux hirondelles le voyageur ou ses espoirs, de faire du ramier un parangon d'amour et de fidélité.

Symbole, toute cette fiction du *Bengali*, où le poète au gosier d'or, le compatriote ailé rappelle à Lacaussade au milieu des souffrances de l'hiver, toutes les beautés de l'île natale.

Symbole, le poème du *Bengali et du Rossignol*. Le Bengali, poète créole, transporté à Paris, meurt de froid ; le rossignol, poète français, emmené à Bourbon, meurt de l'exaltation de son chant sous un climat de flamme.

C'est surtout l'amour de la liberté, si profondément enraciné dans son cœur qu'il retrouve avec joie chez certains oiseaux rebelles à l'esclavage.

Son gosier d'or se tait dans un air infecté ;
A son chant pur il faut l'air vierge des savanes,
Les bois, les monts, l'azur, le ciel vaste où tu planes,
O Soleil ! ô Symbole ! ô sainte Liberté !

(Poèmes et paysages — *Un symbole*)

De même, c'est la gratitude, vraie ou supposée, de l'insecte pour la feuille qui l'a nourri qu'il donne en exemple au poète:

Fuyant la plante grasse au front lourd et morose,
Ne vous suspendez point aux feuilles de la prose:
Mourez plutôt, mourez sur l'arbre saint du beau

Il ne pouvait échapper au symbolisme en parlant des fleurs. Trois siècles de madrigaux en avaient vécu, depuis la *Rose* de Ronsard et la *Guirlande de Julie*. Il faut reconnaître que Lacaussade y met quelque discrétion.

Si, romantique, il glisse dans les cheveux noirs de la bien-aimée un beau lys humide et, muet à ses pieds, effeuille vaguement des tiges de jasmin ,— s'il n'évite pas le thème banal de la fleur séchée dans un album;— s'il est à chaque page obsédé par l'infrangible alliance du lys et de la pureté,— il trouve aux arbres de belles applications symboliques.

L'adolescente est un arbre au front duquel la sève éclate en gerbes de feuillage.

La muse est un arbre qui grandit solitaire.

Rien ne croit sous son dais vainqueur.
Du laurier l'ombre est délétère
A toutes les plantes du cœur

De même que l'arbre à gomme, déchiré par le fer, n'en verse pas moins à l'homme son trésor, ainsi le poète doit laisser couler sur la tourbe de ses insulteurs le baume de ses vers.

Comme le Ravinale, arbre du voyageur, la muse offre dans la solitude le rafraichissement, l'oubli et le rêve

L'arbre-fougère qui fleurit sur les cimes sauvages ressemble à la pensée sereine qui de la terre monte au ciel et sa haute solitude est celle du penseur.

Il n'entrait pas dans le tempérament de Lacaussade de décrire pour décrire. La nature lui plaisait parce qu'elle lui offrait des formes dont revêtir ses idées. Elle lui plaisait aussi parce qu'il se retrouvait en elle et pour ce qu'il retrouvait en elle de sa vie passée. C'est toujours lui, c'est toujours la trace de ses émotions qu'il recherche dans tous les sites de Bourbon et qu'il exprime dans tous ses poèmes. Il est curieux de noter que presque toujours ses descriptions sont faites de mémoire, soit que, de Paris, il évoque les beautés de son île, soit que, parcourant les lieux mêmes qu'il décrit, il y évoque des scènes passées et ne voit la nature environnante qu'avec les yeux de son enfance.

Il serait difficile de citer plusieurs poèmes où il ne soit pas en scène, sans nul cabotinage d'ailleurs. Ses impressions d'enfant, ses colères d'adolescent, ses regrets d'exilé, ses sentiments de fils, de frère, d'amant, d'ami, de père ont marqué vivement leur empreinte sur ses paysages.

S'il aime les montagnes, c'est parce que son âme s'y exalte. C'est aussi pour la paix reposante qu'il y trouve loin des foules.

Et les hauts lieux ne lui sont pas seulement, comme aux autres romantiques, l'asile de l'amour déçu, de l'or-

gueil blessé ou d'une misanthropie momentanée : il songe à y passer toute sa vie.

Je reproduis ici, en supprimant quelques passages qui l'alourdissent, le *Piton des Neiges*, paru dans les *Salaziennes*, repris et remanié dans les *Poèmes et Paysages*, poème monotone parfois mais d'un mouvement ample et lent au début qui va s'accélérant et se précipitant pour finir sur une superbe envolée lyrique.

LE PITON DES NEIGES .

Océan, Océan, quand ta houle écumante
Roule, vague sur vague, aux coups de la tempête
Un flot majestueux d'un seul jet dans les airs,
Monte submergeant tout de son élan sublime,
Comme un cratère on voit au vent fumer sa cime,
Et de sa masse énorme il domine les mers.

Tel de ces pics que tu domines,
Superbe mont Salazien,
Tel de ces montagnes voisines
Jaillit ton front aérien,
Immense, immuable, immobile,
Du plateau central de notre île
Ton sommet auguste et tranquille,
Se dresse, embrasant l'horizon :
Un hiver éternel y siège,
Et tes flancs que la nue assiège,
Se couvrent de glace et de neige,
A jamais chauves de gazon.

L'œil qui du sein des mers profondes
Contemple ta mâle beauté,
Sur la verte fille des ondes
Aime ta farouche âpreté.
Tu semb'les dans un grand silence,
Du vent léger qui se balance,
Ou de l'ouragan qui s'élance,
Ecouter le bruit dans les cieux
Et comme un aïeul solitaire,
Sur l'océan et sur la terre
Fixant un regard centenaire,
Veiller, songeur mystérieux.

Et, sombre à travers la distance,
Aux clartés de l'astre songeur,
Apparait ton profil immense
A l'œil pensif du voyageur,
Il voit l'essaim des paille-en-queue,
Qui font d'un coup d'aile une lieue,
Tachant de blanc la voûte bleue,
Regagner l'île aux verts ilots.
Et ta masse antique et profonde,
Qu'une clarté d'opale inonde,
Semble ce noir spectre de l'onde
Debout sur l'abîme des flots.

Ah ! devant ton profil austère
Combien de siècles ont passé,
Mais sur ta cime solitaire
Le pas du temps s'est effacé.
Que de jours de calme et d'orage,
Et de trombe et d'ardent mirage,
Et de tourmente et de naufrage,
Pour ton œil séculaire ont lui !
Tempête, ombre, aquilon, lumière,
Tout rentra dans la nuit première ;
Mais toi, dans ta stature altière,
Tu fus alors comme aujourd'hui.

O colosses de la nature,
O pics géants, vaste hauteur,
Dont l'inébranlable structure
Brave l'ouragan destructeur !
Blocs altiers, masse indéfinie,
Gouffres, chaos, désharmonie,
Que la main d'un fatal génie
Sema dans ces lieux écartés ;
Gerbes d'éclairs, sombres nuages,
Nids fulgurants d'où les orages
S'élancent en éclats sauvages
Au sein des monts épouvantés,

Torrent, gouffre, océan, tempête,
Emportez-moi dans vos terreurs,
Car j'aime à sentir sur ma tête
Passer le vent de vos fureurs !
J'aime à contempler vos abîmes,
A mesurer vos larges cimes,
A suivre vos houles sublimes,
A me remplir de votre effroi !
Au vent, à l'éclair, à la flamme

Je veux, je veux mêler mon âme !
Mon âme en tes grandeurs t'acclame,
O nature ! et grandit en moi.

Si Lacaussade a été aussi un grand poète de la mer, cela tient à ce que toute son enfance s'est écoulée au bord des flots :

O mer ! le temps n'est plus où sur ta croupe altière,
Enfant, tu m'emportais comme un coursier fougueux ;
Où mes mains caressaient ta fumante crinière,
Où ta brillante écume argentait mes cheveux !

Plus tard la mer a formé son âme de fierté et de rébellion :

Grandissant en plein ciel sur tes libres rivages,
Toi que l'homme jamais n'a souillé ni dompté,
Tu trempas mes instincts dans tes rumeurs sauvages,
Tu marquas mon esprit du sceau de ta fierté !

C'est l'Océan qui plus tard l'a emporté vers la France promenant sa curiosité à travers îles et rades, à travers calmes et tempêtes :

Miroir de l'Infini ! trône de l'Invisible !
Immaculable abîme où dort l'éternité !
Sous tous les horizons, orageuse ou paisible,
J'ai, voyageur pieux, contemplé ta beauté.
Au cap d'Adamastor où rugit la tourmente,
Sous la zone torride, aux bords de l'Equateur,
Partout ! sur ta poitrine irritée ou dormante,
Comme un fils de tes flancs j'ai reposé sans peur.

La mer a été la consolatrice de ses peines :

Que de fois, le cœur plein d'indicibles malaises,
Par nos beaux soirs de lune et de calme enchanté,
Te contemplant du haut des tranquilles falaises,
J'ai retrouvé la paix dans ta sérénité !

Elle a été l'inspiratrice de ses rythmes :

Et plus tard, quand la Muse et l'âge aux nobles rêves
Et l'Infini grondaient dans mon sein douloureux,
C'est toi qui m'enseignas aux rumeurs de tes grèves
L'amour des larges vers et des rythmes nombreux.

Elle sera la berceuse de son suprême sommeil :

Puisque tout est mystère et misère en nos âmes,

Puisqu'en nul lieu ne brille un éternel soleil,
Océan ! que ne puis-je, au long bruit de tes lames,
M'oublier et dormir mon suprême sommeil !

... Au pied du cap Bernard, frais paradis des tombes,
Il est un cimetière où, sous les filaos,
L'oiseau blanc des récifs, les mauves, les palombes,
Mêlent leur voix plaintive aux plaintes de tes flots,

C'est là. — Sous ce cap morne où vient gémir ton onde,
Puissé-je un jour trouver le repos souhaité !
Puissé-je, ombre bercée à ta rumeur profonde,
T'entendre encor du fond de mon éternité !

De même la forêt s'anime toujours de sa présence Enfant, il y a joué. Un peu plus tard, il s'y est assis pour prêter l'oreille au souffle du vent dans les cimes. En France, aux premiers jours du printemps, il venait avec allégresse « saluer en plein bois la jeunesse des feuilles » et ouïr la voix des fauvettes et des merles. Les bois sont un refuge à son âme blessée :

Là tout est doux et grand ; rien n'irrite et ne pèse ;
Je m'abreuve de calme et de recueillement
Les bois me sont amis : leur charme qui m'apaise
Endort de mes pensers l'amer bouillonnement.

Ils ont été aussi un cadre à ses amours !

Saveur des baisers pris dans le bois écarté !...
Des fleurs sous les forêts pénétrantes odeurs !
Arbres de feux baignés, heures de molle ardeur,
Heures où sur notre âme, ivre de solitude,
Le calme des grands bois règne avec plénitude !
O souvenirs cueillis au pied des chênes verts
Vous vivez dans mon cœur, vous vivrez dans mes vers!

Aussi, quand il s'agit de les défendre contre un barbare défrichement, trouve-il des accents pathétiques où vibre tout son cœur.

Lacaussade se rendait parfaitement compte de ce caractère de sa poésie descriptive, et il n'a pas manqué de s'en expliquer dans sa préface.

« Dans le recueil qu'il publie, dit-il, . . . l'auteur qui a toujours superposé le Moi humain à l'art et à la nature, l'auteur a pris l'homme avec tous ses sentiments

de fils et de frère, d'ami et d'amant, de citoyen, de poète d'époux, de père, et il l'a placé comme une figure une et multiple à la fois dans des paysages ou des scènes empruntés à la vie et au climat des Tropiques. »

Cette préoccupation tient à plusieurs causes La première est l'intérêt que l'on excite chez le lecteur en lui montrant la nature peuplée d'êtres semblables à lui C'est là une raison de métier.

L'autre est d'ordre métaphysique : l'homme doit occuper la première place dans les œuvres de l'art parce que, dit-il, « cet être intermédiaire entre le Créateur et la création, porte en lui un idéal supérieur au monde qui l'entoure. Dans la sphère où se meut son existence, il veut, il désire mieux que ce qu'il voit : là est le mystère douloureux, mais aussi la légitimité de ses aspirations ».

Enfin cette forme subjective de ses poèmes lui semble un moyen d'entrer en communication immédiate avec l'âme des hommes, ses frères.

Lacaussade se rattache étroitement par là au double courant du romantisme : il est individualiste à la manière de Musset qui met dans ses vers toute son âme, par besoin de crier ses souffrances; mais, il l'est aussi à la manière de Hugo qui se préoccupe d'exprimer en même temps que ses émotions personneles celles de ses contemporains et d'être l'*écho sonore* de la sensibilité d'un siècle.

Romantique par l'esprit, il a cessé de l'être par la forme, du jour où, rompu à la dure école de Sainte-Beuve et influencé à son tour par Leconte de Lisle, — l'histoire, même littéraire, a de ces retours —, cet esprit progressif a modifié son esthétique, remanié des centaines de ses vers, soucieux d'une expression toujours plus concise, plus frappante et plus neuve.

L'on éprouve un plaisir d'érudit et d'artiste à suivre ces remaniements, des *Salaziennes* aux diverses éditions des *Poèmes et Paysages*, étude importante pour qui cherche à suivre dans la confrontation des textes l'évolution d'un grand esprit.

Mais j'ai voulu seulement, en cette journée de fête, devant tant de jeunes intelligences qui s'éveillent, devant tant de ses compatriotes qui aiment d'instinct Lacaussade et qui cherchent des raisons à leur amour, montrer ce que fut l'homme et quelle éloquente tendresse jaillit de ses poèmes pour tous les aspects de la nature créole.

Le conférencier s'est retiré que l'assistance l'acclame encore. C'est du délire, un enthousiasme qui s'étage jusqu'aux bancs les plus distants de la salle.

Mais aussi ! La conférence du jeune Maître est une de ces pages où l'éloquence s'inspire d'un goût à la fois discret et sûr. La sobriété de la phrase, la précision de la critique où perce une remarquable érudition, sont autant de qualités qui plaisent, qui s'imposent d'elles-mêmes.

III — *L'après-midi.*

A partir de cinq heures, malgré une pluie battante, la musique municipale joua ses plus beaux airs sous le péristyle de l'Hôtel de Ville, cependant que des danses pleines d'entrain emplissaient la Salle des Fêtes.

Pour associer les pauvres et les souffrants à cette fête en l'honneur d'un orphelin qui a beaucoup souffert, la Municipalité de Saint-Denis a consacré une somme importante à des dons en argent ou en nature aux indigents assistés, aux Hôpitaux, aux orphelinats et aux diverses œuvres de bienfaisance, publiques et privées, de St-Denis.

Le Sénateur-maire l'a dit, avec raison : le souvenir des fêtes du Centenaire de Lacaussade vivra dans les cœurs, comme une belle manifestation où la reconnaissance a groupé autour d'un anniversaire les éléments les plus différents de la société réunionnaise.

A tous les organisateurs de cette fête des félicitations se doivent : à la Municipalité qui, représentée par MM. Richeville Robert et Jaucourt, a assumé tous les frais de la fête ; aux délégués de l'Académie ; au Chef du service de l'Instruction publique qui a bien voulu régler la participation des écoles et faire lire, dans toute l'île,

par les instituteurs à leurs élèves des poèmes de Lacaussade; à la Presse, qui a publié ces poèmes et prêté le concours de sa plus gracieuse publicité ; aux maîtres infatigables, aux sages écoliers pour qui la fête fut particulièrement donnée; à l'immense multitude enfin qui apporta à la mémoire du poète l'hommage de son admiration et de sa piété reconnaissante.

PAUL BERG